

CONNECTE
NOTRE PAYS

BILLET DE SESSION SEPTEMBRE 2019

EDITORIAL

Mesdames, Messieurs,



Vous allez bientôt entrer dans le « dernier kilomètre » de votre lutte électorale. Nous vous transmettons nos meilleurs vœux pour votre sprint final et vous souhaitons beaucoup de succès lors de ce passionnant automne électoral. Nous vous remercions tout particulièrement pour votre efficace collaboration profes-

sionnelle. À tous ceux qui quitteront le palais fédéral bernois : nous vous transmettons nos meilleurs vœux pour vos nouveaux engagements !

Cette année a été bonne pour nous jusqu'à présent : la révision de la loi sur les télécommunications (LTC) est terminée et la révision de la loi sur le droit d'auteur (LDA) est en cours d'élimination des divergences. Nous avons pu en grande partie faire valoir nos demandes de manière satisfaisante, également grâce à votre engagement. Ces deux lois sont centrales pour nos membres. Le Parlement a finalement entériné la fonction de Replay dans la LTC. A l'occasion de la communication de la décision, SUISSEDIGITAL a signalé qu'elle était prête à examiner de nouvelles formes et de nouveaux formats publicitaires dans le cadre de la Replay-TV. Nous sommes maintenant en discussion avec les chaînes. Il faudra encore du temps avant de trouver une solution en la matière : la réalisation technique est compliquée. Il nous faudra par ailleurs impérativement une solution qui soit acceptable pour les consommatrices et consommateurs.

Pour finir, j'aimerais attirer votre attention sur deux manifestations auxquelles vous êtes cordialement invités (inscription au numéro de téléphone 031 328 27 28 ou info@suissedigital.ch) :

- Notre manifestation de session consacrée au thème « Opportunités de la numérisation pour le tourisme suisse » se déroulera le **mercredi 25 septembre 2019 à l'hôtel Schweizerhof** de Berne. Profitez de l'occasion pour échanger avec des experts et des représentants de notre branche. Vous trouverez les détails du programme à la page 3.

- Notre traditionnelle manifestation sectorielle SUISSEDIGITAL-DAY aura lieu le **mercredi 27 novembre 2019 au Kursaal** de Berne avec des thèmes passionnants sur la numérisation actuelle, une exposition et beaucoup de temps pour le réseautage. Vous trouverez toutes les informations sur le site www.suissedigital.ch.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'avoir le plaisir de vous accueillir à l'une ou l'autre de ces manifestations.

Merci beaucoup pour votre engagement et votre soutien.

Pierre Kohler

Président de SUISSEDIGITAL

CONSULTATION TERMINÉE

Avant-projet de loi fédérale sur la protection des mineurs en matière de films et de jeux vidéo (AP-LPMFJ) - consultation jusqu'au 24 juin 2019

Nos quelque 200 membres privés ou publics proposent aussi des offres de vidéo à la demande (VoD) à leurs clients. A l'avenir, des jeux vidéo seront aussi intégrés à l'offre. Nos membres seraient ainsi directement concernés par la « loi fédérale sur la protection des mineurs en matière de films et de jeux vidéo » (LPMFJ) prévue. C'est la raison pour laquelle SUISSEDIGITAL a participé à la consultation correspondante qui vient de se terminer en avançant les arguments suivants :

- Les membres de SUISSEDIGITAL s'engagent déjà pour assurer une protection des mineurs efficace. Sur leurs plateformes, ils offrent par exemple la possibilité de bloquer certains contenus VoD et chaînes TV spécifiques de manière ciblée par code PIN.
- SUISSEDIGITAL soutient l'initiative sectorielle Protection de la jeunesse dans les médias de l'Association suisse des télécommunications (asut). Outre les mesures concrètes pour les entreprises, l'initiative comprend également des mesures et des conseils pour améliorer la compétence médiatique des jeunes. UPC regroupe par exemple ces contenus sur le site www.upc.ch/engagement.
- Dans ce domaine, la responsabilité incombe surtout aux titulaires de l'autorité parentale. Les possibilités techniques et conseils, qui existent déjà sans la LPMFJ, ne déploient leur effet protecteur que s'ils sont appliqués et mis en œuvre par les titulaires de l'autorité parentale.

Pour les raisons susmentionnées, nous estimons donc que l'avant-projet de LPMFJ rate son objectif. SUISSEDIGITAL rejette donc l'avant-projet.

AFFAIRES DU CONSEIL FÉDÉRAL SESSION DE SEPTEMBRE 2019

17.069 Révision de la LDA : élimination des divergences

CN, le mardi 10 septembre

CE, le jeudi 12 septembre

Un solide compromis a vu le jour lors de la session d'été pour cette affaire importante pour nos membres. Il s'agit maintenant d'éliminer les dernières divergences. Concernant la rémunération de la consommation radio et TV dans la chambre d'hôtel (logements de vacances, hôpitaux, prisons), SUISSEDIGITAL rappelle une chose : la consommation radio et TV dans les chambres d'hôtel doit être considérée comme de la consommation privée. En ce sens, SUISSEDIGITAL soutient la position de la majorité de la commission du Conseil national.

17.069, art. 19 al. 1 let. d : veuillez suivre la majorité de la commission du Conseil national.

SÉLECTION D'INTERVENTIONS PARLEMENTAIRES

Int. parl. 13.426 « Renouveau tacite des contrats de services »

L'intervention parlementaire demande que les consommatrices et consommateurs soient informés à temps de leur droit de résiliation avant le renouvellement tacite d'un contrat de service comme dans le cas des contrats à reconduction (Rollover). SUISSEDIGITAL partage le point de vue du Conseil fédéral selon lequel une telle directive constitue en principe une intervention injustifiée dans la liberté contractuelle et entraîne une bureaucratie inutile.

Au sein des télécommunications, il est usuel de conclure des contrats à durée initiale fixe (par exemple une année) qui peuvent ensuite être résiliés avec les délais de résiliation usuels (par exemple 2 mois en fin de mois civil). La branche des télécommunications renonce donc depuis longtemps aux contrats de type « Rollover ». Nous rejetons donc la présente initiative parlementaire. De tels contrats à la consommation à durée illimitée avec des délais de résiliation usuels doivent au moins impérativement être enlevés d'une éventuelle réglementation.

Au printemps 2019, le Conseil national a prolongé jusqu'à la session de printemps 2021 le délai de traitement de l'intervention parlementaire à une courte majorité afin de pouvoir continuer à travailler sur le projet. SUISSEDIGITAL s'opposera à ce projet en contact avec la Commission des affaires juridiques du Conseil national (CAJ-N) qui est compétente en la matière.

13 426 : l'intervention parlementaire ne doit pas être mise en œuvre.

INVITATION À LA MANIFESTATION DE SESSION DE SEPTEMBRE 2019

Le mercredi 25 septembre 2019, 12h30 - 14h30, Hôtel Schweizerhof, Berne dans le salon «Trianon»

Que signifie la numérisation pour le tourisme suisse ? Quelles sont les opportunités ainsi offertes par la numérisation ? Et où résident les risques ? Ces questions et bien d'autres seront traitées et discutées lors de la manifestation de session du 25 septembre 2019. Nous serions heureux que vous puissiez y assister !

Programme :

Dès 12h30	Apéritif et déjeuner
13h20	Allocution de bienvenue et introduction Pierre Kohler Président de SUISSEDIGITAL
13h30	« Opportunités de la numérisation pour le tourisme suisse » Richard Kämpf Responsable de l'unité Politique de tourisme, SECO
	Présentation du projet « discover.swiss » Andreas Züllig Membre du comité discover.swiss
	Questions et discussion
14h15	Informations de la branche Dr Simon Osterwalder Directeur de SUISSEDIGITAL

Nous serions ravis que vous puissiez réserver cette date.

Nous nous ferons un plaisir de prendre note de votre inscription par e-mail à l'adresse info@suissedigital.ch ou par téléphone au 031 328 27 28.